



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Participation des Français de l'étranger au service national universel

Question écrite n° 17706

Texte de la question

M. M'jid El Guerrab interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse au sujet du service national universel. Il s'agit là d'un engagement fort du Président de la République, visant à impliquer davantage la jeunesse française dans la vie de la Nation, de promouvoir la notion d'engagement et de favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes. Alors que le recrutement des volontaires est lancé depuis peu, il concernera 2 000 à 3 000 jeunes, répartis dans treize départements pilotes. La sélection des candidats s'effectuera sur le fondement d'un panel représentatif de lycéens, apprentis, décrocheurs, jeunes en situation de handicap. Aussi, il souhaiterait savoir comment les Français établis hors de France seront pris en considération dans le cadre du service national universel.

Données clés

Auteur : [M. M'jid El Guerrab](#)

Circonscription : Français établis hors de France (9^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17706

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2019](#), page 2285

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)